

TRANSMIS LE 27/03/2024
REÇU LE 27/03/2024
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 28/03/2024
PUBLIÉ LE
EXÉCUTOIRE LF 28/03/2024

2024/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N°5

OBJET : FINANCES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET VILLE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire,
s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoins au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Alain VERBRUGGHE à Dominique ASARO.

Franck GAILLARD à Frédéric LÉPRON.

Bruno DE CARLI à Marie-Christine CAVECCHI.

Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET à Henri FERNANDEZ.

Maryem EL AMRANI à Marion WERNER.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN à Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT à Vincent MULOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil
Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Finances

Question n°5 du CM en date du 21/03/2024 P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION n°5

OBJET : FINANCES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET VILLE.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1 et L.2312-1,

VU l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

VU le décret 2005-1661 du 27 décembre 2005 paru au journal officiel n° 302 du 29 décembre 2005, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

VU la délibération du 16 décembre 2021 instituant la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 et le vote du budget par nature au niveau des chapitres,

VU la délibération du 25 janvier 2024 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2024,

VU la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 adoptée par délibération précédente, n°....., du présent conseil,

CONSIDÉRANT que le rapport d'orientations budgétaires 2024 précise le contexte de l'élaboration du budget primitif et ses principales orientations,

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif pour l'exercice 2024, annexé à la présente délibération,

APRES l'avis de la commission ressources et développement en date du 7 mars 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré à la majorité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{er} : ADOPTE le budget primitif 2024 de la Ville, joint en annexe, pour un montant de 93 479 993 € se décomposant entre :

- 61 349 393 € pour la section de fonctionnement
- 32 130 600 € pour la section d'investissement



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Finances

Question n°5 du CM en date du 21/03/2024-P2/2

La répartition par chapitres est la suivante :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BP 2024	Chapitre	BP 2024
011 - Charges à caractère général	12 779 038,00	002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 000 000,00
012 - Charges de personnel	33 385 196,00	013 - Atténuations de charges	75 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	3 293 814,00	70 - Produits des services et du domaine	6 939 498,00
66 - Charges financières	1 082 954,00	73 - Impôts et taxes	40 530 957,00
67 - Charges exceptionnelles	40 000,00	74 - Dotations et participations	10 279 190,00
68 - Dotations aux provisions	100 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	470 748,00
014 - Atténuations de produits	3 671 633,00	77 - Produits spécifiques	40 000,00
042 - Opérations d'ordre	1 800 000,00	042 - Opérations d'ordre	14 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 196 758,00		
Total fonctionnement	61 349 393,00	Total fonctionnement	61 349 393,00
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Chapitre	BP 2024	Chapitre	BP 2024
001 - Déficit d'investissement reporté	368 985,96	10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 234 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	2 729 055,46	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	4 422 478,41
21 - Immobilisations corporelles	17 176 298,81	13 - Subventions d'investissement	5 719 763,59
23 - Immobilisations en cours	7 084 659,77	16 - Emprunts et dettes assimilées	12 157 600,00
27 - Autres immobilisations financières	100 000,00	27 - Autres immobilisations financières	100 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 407 600,00	024 - Produit des cessions d'immobilisations	250 000,00
040 - Opérations d'ordre	14 000,00	040 - Opérations d'ordre	1 800 000,00
041 - Opérations patrimoniales	250 000,00	041 - Opérations patrimoniales	250 000,00
		021 - Virement de la section de fonctionnement	5 196 758,00
Total Investissement	32 130 600,00	Total Investissement	32 130 600,00
Total BP 2024	93 479 993,00	Total BP 2024	93 479 993,00

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A la majorité des votants

Pour : 32 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 4 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Île-de-France



Caractère Exécutoire

Le 28 mars 2024

Mme Jeanne Chamères-Guyon



Acte à classer

DEL21032024Q05

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-27T13-08-00.00 (MI251912727)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240321-DEL21032024Q05-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET VILLE

Date de décision : 21/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. budget primitif ou prévisionnel

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 05 - FIN - BUDGET PRIMITIF 2024 Multicanal : Non
.PDF

Pièces jointes :

05 - PJ1 FIN Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
PrefVille_01202401_seal...

05 - PJ2 FIN Etat reports Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
dépenses signé.PDF

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

05 - PJ3 FIN Etat reports Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
recettes signé.PDF

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

05 -PJ4 FIN - BP 2024 Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
Pages des signatures.PDF

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/03/24 à 13:08

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 27/03/24 à 13:08

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 27/03/24 à 13:27